

## **Action de l'Etat en mer et Océan, bien commun de l'Humanité**

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale de l'institut ont été l'occasion de faire le point de nos activités dont, en particulier des fruits de nos réflexions récentes comme un peu plus lointaines.

Deux d'entre eux peuvent être particulièrement soulignés.

En premier lieu, le colloque que nous avons organisé le 12 juin dernier à l'Assemblée nationale, sous le haut patronage de son président, François de Rugy, sur « l'action de l'Etat en mer : enjeux et perspectives ». La qualité et la diversité des intervenants comme des participants démontre la juste vision que l'IFM a développée sur ce thème et la présentation qu'en a faite Jean-Louis Fillon a permis d'ouvrir très efficacement les débats.

Les actes de ce colloque seront publiés dans le numéro de fin d'année de la Revue, après celui d'automne qui, à l'occasion des Assises à Brest, sera consacré à la Bretagne. Mais d'ores et déjà, la conclusion s'impose. La France a mis en place il y a maintenant 40 ans, quelques jours avant la catastrophe de l'Amoco Cadiz, et a renforcé en 2004, un modèle de fonction garde côte original mais robuste, économique et regardé avec intérêt par nombre de nos partenaires Européens ou mondiaux. Cette action conjuguée des administrations maritimes sous le houlette au niveau central du Secrétaire Général de la Mer et au niveau local en métropole des amiraux préfets maritimes et outremer de préfets délégués du gouvernement mérite d'être mieux connue et mieux reconnue. L'IFM est heureux d'avoir participé à cette prise de conscience.

En second lieu la participation de l'Institut à l'appel pour "l'Océan, Bien commun de l'Humanité", que nous avons lancé avec Catherine Chabaud, Françoise Gaill et Rachel Moreau.

Cet Appel est la suite toute naturelle de notre colloque sur ce même thème en 2015 puis de celui sur la gouvernance de l'Océan en 2017, comme de nos travaux sur la solidarité ou de ceux sur les espaces maritimes Français : il nous est apparu indispensable que l'Océan soit considéré comme "la chose de tous" et non pas "la chose de personne" ou celle de quelques-uns, un bien inaliénable de l'Humanité dont chacun est responsable : le bien commun de l'Humanité.

Alors que les Etats-Unis se sont retirés de l'Accord de Paris sur le climat et que débutent aux Nations Unies des négociations sur la protection et l'exploitation de la Haute mer, de nouvelles initiatives sont nécessaires pour préserver l'Océan afin qu'il soit source de richesse, d'échanges et de vie, et non d'affrontements, d'asphyxie et de mort, contribuant ainsi à l'apaisement des relations internationales.

L'Océan est le régulateur fragile du climat. C'est lui qui permet la mondialisation des échanges et qui nourrit de nombreuses populations. Ses eaux et la vie qu'elles portent ne connaissent pas de frontières : il exige une gouvernance multilatérale active et engagée pour éviter qu'il soit la source de fractures majeures entre les nations.

Cette approche ne remet pas en cause le Droit de la mer et les principes de liberté, de souveraineté et de partage. Mais elle place la responsabilité au dessus de ces principes. Ainsi la liberté des mers doit-elle être encadrée, afin que les prélèvements soient partout organisés et coordonnés durablement, ou que les droits souverains accordés aux Etats riverains aient pour contrepartie réelle les efforts de connaissance, de préservation et, si nécessaire de réparation du milieu marin prévus par la Convention du droit de la mer.

La communauté mondiale commence à comprendre les enjeux de l'Océan, comme elle l'a fait hier pour ceux du climat. La France peut prendre le leadership de cette prise de conscience : nous avons sollicité le soutien du Président de la République pour cette initiative qui a été saluée par un communiqué conjoint du Ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire et par le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Notre appel n'est pas une pétition, c'est un partage : plus large sera sa diffusion, plus nombreuses seront les signatures, plus ces principes de responsabilité que nous portons seront largement partagés.